

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 15 (1903)

**Rubrik:** Memento

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Photo-Club de Lausanne.***Séance du 29 octobre 1903.*

Présidence de M. Arm. MOREL, vice-secrétaire.

**RÉSULTATS DU XV<sup>e</sup> CONCOURS TRIMESTRIEL.**

1 <sup>er</sup> prix :	MM. Alf. Mégroz. <i>Rondes enfantines.</i>
2 <sup>me</sup> "	John-F. Revilliod. <i>Sous-bois.</i>
2 <sup>me</sup> "	G. Duperret. <i>Sous-bois.</i>
2 <sup>me</sup> "	Alf. Mégroz. <i>Daniel et Maurice.</i>
2 <sup>me</sup> "	Arm. Morel. <i>Première leçon.</i>
2 <sup>me</sup> "	Alf. Mégroz. <i>Etude de portrait.</i>
3 <sup>me</sup> "	A. Dufour-Moret. <i>Fillettes bavardes.</i>
3 <sup>me</sup> "	G. Cauderay. <i>Vieilles pierres.</i>
3 <sup>me</sup> "	John-F. Revilliod. <i>Tête d'enfant.</i>
3 <sup>me</sup> "	G. Duperret. <i>Portrait.</i>

---

**M E M E N T O**

**Premier concours international des diapositifs pour l'appareil de projection.** — Dans le courant de l'hiver de l'année 1904, la Société des Photographes-Amateurs Daguerre, à Kiew, organise le premier concours des diapositifs pour l'appareil de projection.

1. Les travaux de tous ceux qui s'occupent de la photographie sont admis au concours.
2. La participation au concours est gratuite. — Remarque : Les établissements qui préparent des diapositifs pour le commerce, en prenant part au concours, payent 50 kopeks par diapositif.
3. Le nombre des diapositifs présentés est illimité, mais ne doit pas être inférieur à 6 ; si l'on en présente moins, les diapositifs sont considérés comme étant hors concours.
4. La dimension des diapositifs qu'on présente doit être conforme au format admis par le Congrès international de photographie, c'est-à-dire  $8\frac{1}{2} \times 8\frac{1}{2}$  cm.
5. Les diapositifs qui sont présentés principalement pour le concours doivent être faits d'après nature et peuvent être coloriés à la main ou chimiquement.
6. Chaque diapositif doit être mis sous verre, avoir une bordure de papier, et la surface émulsionnée doit être marquée d'un rond de papier blanc collé à l'angle gauche inférieur du verre à couvrir.

7. Chaque diapositif doit être pourvu d'une inscription explicative et d'une devise de l'auteur; cette devise doit se trouver aussi sur l'enveloppe qui accompagne les diapositifs et qui contient le prénom, le nom de famille et l'adresse exacte de l'auteur.

8. Pour les meilleurs diapositifs, la Société Daguerre décernera les prix suivants :

1<sup>o</sup> Palme en vermeil.

2<sup>o</sup> Palme en argent.

3<sup>o</sup> Diplômes de 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> ordres en quantité illimitée.

9. Tous les diapositifs primés deviennent la propriété de la Société; mais ne peuvent pas être aliénés ou reproduits pour la vente. Les autres seront renvoyés aux auteurs sur leur demande; dans le cas contraire, ils sont considérés comme dons faits à la Société.

10. Les diapositifs doivent être présentés au plus tard pour le 15 janvier (nouveau style) de l'année 1904, au Secrétariat de la Société Daguerre, Kiew (Russie), Rue Pirogovskaja 5.

11. L'envoi et le renvoi des diapositifs sont aux frais des auteurs.

12. La Société se réserve le droit d'utiliser les diapositifs reçus pour les soirées de projections qui seront organisées par elle.

Membres de la Commission d'experts (Jury) : MM. W.-D. Orlowski, professeur de peinture; C. R. Platonoff, académicien; I. T. Selésnoff, artiste; N. K. Pimonenko, artiste; Chmélevski, photographe-artiste. La décision de la Commission d'experts est définitive.

## ↔ Bibliographie ↔



*Le procédé Ozotype*, par H. QUENTIN. Une brochure in-16. — Editeur : Charles Mendel, 118, rue d'Assas, Paris. Prix : 1 fr.

Le procédé ozotype, une modification des procédés d'impressions pigmentaires, dont l'origine n'est pas si récente comme on le suppose ordinairement, a déjà été quelquefois l'objet de travaux très remarquables. Ce nouveau manuel enrichit la littérature ayant pour objet l'ozotypie d'un ouvrage clair et bien compris. Les méthodes indiquées dans le travail de M. Quentin sont faciles à exécuter et mettent l'amateur à même d'aborder avec toutes chances de réussite les tirages sur papier au charbon ou à la gomme bichromatée.

R.